

APPEL D'OFFRES

Sélection d'un Bureau d'Etude qui sera chargé de (i) réaliser un diagnostic précis et exhaustif des causes des détachements de béton, (ii) évaluer l'état général de la structure de l'immeuble fonctionnel et (iii) proposer des solutions techniques adaptées et pérennes à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou.

1. Maître d'Ouvrage

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

2. Objet de la consultation

La BCEAO lance le présent appel d'offres pour la sélection d'un Bureau d'Etude qui sera chargé de (i) réaliser un diagnostic précis et exhaustif des causes des détachements de béton, (ii) évaluer l'état général de la structure de l'immeuble fonctionnel et (iii) proposer des solutions techniques adaptées et pérennes au profit de son Agence Principale à Cotonou.

3. Caractéristiques du projet

Les prestations attendues peuvent être réparties en deux missions principales comme suit :

- 3.1. Mission de diagnostic et d'études techniques du projet
- Mener une étude technique sur l'état structurel de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale afin d'identifier les causes réelles des détachements de fragments de béton;
- Élaborer un rapport faisant ressortir l'état structurel de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale, les causes des détachements de fragments de béton et formuler des recommandations précises pour la reprise des plaques de béton détachées ;
- Élaborer le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la sélection d'une entreprise qui sera chargée des travaux de renforcement structurel de l'immeuble et de reprise des plaques de béton détachées;
- Assister le Maître d'Ouvrage lors du dépouillement des offres des soumissionnaires.

3.2. Mission de suivi de l'exécution des travaux

Cette mission vise à s'assurer de la conformité de la réalisation des travaux par l'entreprise adjudicataire, conformément aux prescriptions du DAO.

4. Procédure

L'appel d'offres est ouvert aux cabinets spécialisés en travaux de construction et de génie civil installés dans les États membres de l'UMOA. Celles-ci peuvent s'associer entre elles ou avec toute autre entreprise. Dans ce dernier cas, l'entreprise installée dans l'UMOA sera le mandataire du groupement, qui devra obligatoirement joindre à son offre les contrats d'association.

5. Forme du Marché

Les marchés sont attribués à prix global, forfaitaire et non révisable.

6. Date limite de dépôt des offres

Les offres devront être déposées sous forme de fichiers au format PDF, protégés par un mot passe et transmise par courrier électronique à l'adresse: courrier.bdn@bceao.int, avec ampliation à courrier.bsaps@bceao.int, au plus tard jeudi 13 février 2025 à 12 heures, date et heure de rigueur.

Le mot de passe d'ouverture des fichiers PDF constitutifs de l'offre doit être transmis par courrier électronique séparé, aux adresses électroniques sus-indiquées, impérativement le 14 février 2025 à 08 heures. Toute soumission qui ne respecterait pas les prescriptions ci-dessus, ne sera pas prise en compte.

7. Validité des offres

La validité des offres devra être au minimum de six (6) mois à compter de la date de dépôt des soumissions.

8. Visite des lieux

Une visite des lieux obligatoire sera organisée à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou au Bénin, vendredi 31 janvier 2025 à partir de 10 h précise pour permettre aux candidats de mieux apprécier la consistance des travaux.

9- Présentation des honoraires

Les honoraires doivent être présentés suivant le cadre de devis quantitatif et estimatif joint au dossier d'appel d'offres.

CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Item	Désignation	Volume horaire (homme/jour)	Coût unitaire (FCFA)	Montant (FCFA)
1	Mission de diagnotic			
1.1	Etude sur l'état structurel de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale			
1.2	Elaboration du rapport de diagnostic			
2	Mission d'études techniques			
2.1	Elaboration des notes de calcul			
2.2	Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise			
2.3	Assistance au Maître de l'Ouvrage pour le dépouillement des offres des soumissionnaires			
3	Suivi de l'éxécution des travaux (à exprimer en pourcentage du coût des travaux)			
Montant Total HTVA (FCFA)				